

18/19  
NOV  
2017

# LES CONFÉRENCES CITOYENNES SUR LA PROPRETÉ



# 1

## ASSOCIER LES PARISIENS SUR LE THÈME DE LA PROPRETÉ

---

└ 2016 un Plan de Renforcement de la Propreté (PRP)

└ « Objectif Paris Propre » du 27 mars 2017, la Maire de Paris a rappelé les efforts déjà menés dans le cadre de ce Plan de Renforcement de la Propreté (PRP), en affirmant sa volonté de s'appuyer encore davantage sur la participation citoyenne et d'accroître les moyens du service public pour faire plus et mieux.

—— La mobilisation de tous les acteurs concernés, publics et privés, pour une approche intégrée de la propreté ;

—— Une démarche de sensibilisation et d'implication des Parisiens.

C'est dans ce cadre que des conférences citoyennes associant des Parisiens sur le thème de la propreté ont été lancées durant l'été 2017.

# 2

## UN OUTIL DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

### LA CONFÉRENCE DE CITOYENS PERMET...

D'associer davantage et autrement les citoyens au débat public et à la prise de décision politique.

De débattre autour d'un problème politique, sociétal... L'objectif est de tirer de ces débats des propositions concrètes, à soumettre aux élus chargés de ces questions. Ce n'est pas du recueil d'opinion, c'est une analyse collective.

# 3

## UN OUTIL DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La Conférence de citoyens est une procédure de participation véritable qui combine...

une formation préalable  
(où les citoyens étudient)

une intervention active  
(où les citoyens interrogent)

un positionnement collectif  
(où les citoyens discutent en interne puis rédigent un avis).

# 4

## LA CONFÉRENCE SE DÉROULE EN 4 ÉTAPES

*Pour être le garant du bon déroulé de la conférence,  
un comité de pilotage indépendant a été constitué.*

### 1 RECRUTEMENT DU PANEL

La diversité des citoyens est représentée à travers les grandes catégories socio-économiques, les sexes et les âges.

### 2 FORMATIONS DU PANEL DE CITOYENS

Ce panel de citoyens bénéficie ensuite d'une formation notamment sur les enjeux et la problématique.

### 3 DÉBATS/ÉCHANGES AVEC LE PANEL

Les citoyens débattent et confrontent ensuite leurs idées avec des décideurs, des représentants d'associations et des experts du sujet.

### 4 RÉDACTION DE L'AVIS (délibération, argumentaire, proposition)

Enfin les citoyens se réunissent et rédigent leur avis à huis-clos. Pour qu'un avis soit suivi d'effets, il faut le mettre dans le débat public et le porter à la connaissance des élus.

# 5

## « FACE AUX NOUVEAUX USAGES ET ENJEUX DE L'ESPACE PUBLIC PARISIEN, QUELS LEVIERS POUR UN PARIS PLUS PROPRE ? »

La Ville de Paris a confié à l'IFOP et Planète publique (par voie de marché public), l'organisation de ces conférences citoyennes.

Afin d'amplifier la démarche et de toucher un panel de citoyens plus vaste, il a été décidé de tenir **sept conférences** en parallèle, selon un découpage géographique regroupant des arrondissements présentant des caractéristiques sociologiques, d'habitat, d'activité et de fréquentation communes :

- Groupe 1 : 15e, 17e
- Groupe 2 : 19e, 20e
- Groupe 3 : 12e, 13e, 14e
- Groupe 4 : 18e
- Groupe 5 : 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e
- Groupe 6 : 7e, 8e, 16e
- Groupe 7 : 9e, 10e, 11e

Chaque groupe est constitué de **15 Parisiens**.

Elles se sont déroulées durant les mois de septembre, octobre et novembre 2017, à l'Hôtel de Ville de Paris.

